



MODULE DE FORMATION

MUSIC BUSINESS

Le module 'Music Business' a été développé pour celles et ceux qui veulent vivre de leur musique. Que vous vouliez vous auto-produire, représenter des artistes, ou bien travailler dans d'autres domaines, l'industrie musicale change rapidement et de nouvelles opportunités doivent être saisies dans l'ère du numérique. Pour vous adapter rapidement, vous devez comprendre comment fonctionne ce milieu, quels sont les différents rôles dans un label, comment éditer un contrat, trouver une maison d'édition, organiser votre promotion.

Objectifs

- Identifier les acteurs de l'industrie musicale, leur fonction et leurs pratiques.
- Maîtriser les principes juridiques liés à l'activité de production et diffusion de la musique.
- Planifier les ressources et établir un budget pour son projet musical.
- Communiquer auprès de son public et des professionnels du secteur
- Définir une stratégie de développement cohérente pour son projet musical

Public visé

- Musicien·ne
- Compositeur·trice
- Producteur·trice
- Porteur·euse de projet musical



35 heures
5 jours
en centre

09 84 05 02 88
admin@fastlane.fr

18 A rue Lallemand
34000 MONTPELLIER

www.fastlane.fr

Prérequis

Maîtrise de l'outil informatique et numérique indispensable

Évaluation des acquis

- Les formateurs évaluent l'acquisition des objectifs pour chaque stagiaire à l'aide d'une grille d'évaluation dont les critères ont été déterminés en amont par le responsable pédagogique
 - Des bilans et synthèses personnalisés sont effectués par les formateurs
-

Formalisation de la fin de formation

En fin de stage, chaque stagiaire se verra remettre une attestation de fin de formation

Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel dans nos locaux par nos formatrices et formateurs

Nombre de stagiaires

9 personnes maximum

Durée & Horaires

- 72 heures en classe :
les mercredis de 11h à 13h et 14h à 18h
pendant 12 semaines

Équipements

Chaque stagiaire bénéficie de station personnelle équipée :

- Ordinateur Mac Mini connecté à internet
- Logiciels de bureautique

La salle de formation est équipée d'un vidéoprojecteur et d'un système de diffusion audio

Financement

- FASTLANE est certifié conformément aux exigences du Référentiel National de Certification Qualité des organismes mentionnés à l'article L.6351-1 du Code du travail.

C'est pourquoi la prise en charge de nos formations est possible (CPF, OPCO, FAF, France Travail...)

- FASTLANE a à cœur de valoriser l'insertion professionnelle et la montée en compétence de chacun. C'est pour ces raisons que nous portons une attention particulière à l'accès et au suivi de nos formations pour les personnes en situation de handicap. Pour toute question relative à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre référente handicap Laura Dimacopoulos



09 84 05 02 88
admin@fastlane.fr

18 A rue Lallemand
34000 MONTPELLIER

www.fastlane.fr



FORMATRICE

Clotilde Bernier

Clotilde Bernier exerce dans le secteur des musiques dites « actuelles » depuis plus de 15 années, sur des postes liant conseil et ressource aux artistes ainsi que le management et l'ingénierie de projet (Smac Paloma, Chato'do). Elle a acquis une grande connaissance du secteur, de ses réseaux, ses métiers et ses enjeux.

Depuis 2019, Clotilde co-dirige avec Céline Rousseau l'agence Mazette ! qui propose à la carte des programmations d'artistes en entreprises en circuit-court, de l'accompagnement stratégique, de la coordination événementielle ainsi que du coaching et de la formation. La diversité de ses expériences lui a permis d'intégrer différents organismes régionaux et nationaux. Elle administre notamment le fond de dotation Nîmes Mécénat Culturel, elle intervient aussi en tant qu'experte auprès des commissions musique de la Drac Occitanie et de la Région Sud. Elle est formatrice et animatrice pour diverses structures de formation ou d'accompagnement d'artistes (Octopus, Collectif RPM, Fastlane, etc.).

Enfin, après avoir été membre du conseil d'administration, Clotilde est désormais chargée de mission formation du Collectif RPM, association qui met en réseau à l'échelle nationale des acteurs conduisant une mission d'intérêt général sur la question des pédagogies dans le secteur des musiques actuelles.



09 84 05 02 88
admin@fastlane.fr

18 A rue Lallemand
34000 MONTPELLIER

www.fastlane.fr



FASTLANE

École Audio Numérique

JOUR 1

Historique et acteurs·trices de la filière, enjeux actuels et futurs / Propriété intellectuelle

- Connaître l'histoire de la filière et les enjeux actuels et futurs
- Faire la différences entre les différents acteurs·trices de l'industrie
- Identifier et collecter les différents revenus d'un·e artiste
- Comprendre l'histoire de la protection d'une oeuvre
- Différencier protection et exploitation
- Protéger sa musique
- Comprendre l'organisation des sociétés civiles

JOUR 2

Création d'entreprise et contrats

- Identifier les différents contrats de la musique
- Comprendre les termes employés dans les contrats
- Monter son entreprise
- Trouver et gérer les finances

JOUR 3

Définir son projet artistique / Construire sa stratégie digitale

- Définir son image
- Définir son message
- Affirmer sa singularité
- Définir une stratégie de communication
- Comprendre son positionnement sur son segment artistique sur Internet
- Identifier sa fanbase
- Adapter les outils numériques à ses objectifs
- Évaluer sa stratégie digitale

JOUR 4

Créer un spectacle et le vendre

- Comprendre l'intermittence
- Imaginer et présenter un projet musicale scénique
- Démarcher et monter une résidence

JOUR 5

Diversifier son activité professionnelle

- Intégrer des agences de beatmaker
- Collecter ses droits
- Placer sa musique
- Remixer des titres
- Travailler avec un·e éditeur·trice musical·e